



Allocution de Denis Chalifoux

Maire de Sainte-Agathe-des-Monts

Séance du conseil municipal du 7 juillet 2020

Rapport financier 2019

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Mesdames, Messieurs,

Tout comme nous l'avons fait il y a quelques minutes pour l'agglomération, voici maintenant le rapport de l'exercice financier de l'année 2019 de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

L'année 2019 a été une autre année très active pour notre Ville. En effet, d'abord un hiver hors du commun ayant sollicité nos équipes de déneigement de façon soutenue tout comme tous nos citoyens, suivi durant les mois plus cléments de la réalisation de plusieurs projets structurants pour notre communauté, soit notamment la mise place d'une patinoire 4-saisons au Mont-Catherine, l'aménagement d'un terrain de pratique pour nos baseballeurs juniors sur nos terrains de la route 329 et la transformation du terrain à simple utilité en un site à double vocation, soit le terrain de tennis/pickleball de la plage Major.

De plus, dans le cadre du programme annuel d'immobilisations 2019, la Ville a réalisé les principaux travaux suivants :

- Le réaménagement du quai Alouette qui est devenu un lieu de contemplation des plus prisés ;
- La réfection complète du barrage du chemin Therrien ;
- La réfection de la surface de roulement du chemin Ladouceur ;
- La réfection de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), dont la réfection des infrastructures souterraines sur le chemin Normandie, la Place Beaulac et l'Impasse d'Auvergne ;
- La réfection de plusieurs surfaces de roulement dans le cadre du programme d'amélioration des rues et chemins (PARC), dont celles du chemin Daoust, d'une portion de la rue Brissette et du chemin du P'tit Bonheur ;
- La conversion des luminaires de rue au DEL sur tout le territoire de la Ville ;
- Ainsi que le début des travaux de rénovation complète du théâtre municipal le Patriote.

Par ailleurs, le déploiement de notre image de marque s'est poursuivi en ajoutant la signalisation balisée à nos diverses propriétés dont nos parcs et en indiquant clairement nos entrées de Ville.

En outre, la mise en œuvre de la vision stratégique DESTINATION 2030 a continué de progresser par la conclusion, entre autres, d'une entente de principe avec Shildev Inc. pour le développement de projets au centre-ville.

Malgré ces investissements importants, les dépenses courantes de la Ville ont été inférieures aux prévisions budgétaires grâce à de rigoureuses décisions du conseil municipal et à un contrôle assidu des dépenses par tous les services et ce, tout au long de l'année.

Comme vous pourrez le constater avec cette saine gestion des finances publiques municipales, le rapport financier de la Ville indique un excédent de fonctionnement net de 1,493 millions \$ pour l'exercice 2019. Cet excédent de fonctionnement provient principalement de revenus supplémentaires, entre autres :

- ceux générés par la croissance du rôle d'évaluation foncière ;
- d'une augmentation des droits de mutation ;
- de subvention et d'intérêts totalisant un peu plus de 1,2 millions \$.

Ainsi, en date du 31 décembre 2019, la Ville possédait un excédent de fonctionnement cumulatif non affecté de 1,675 million \$.

Par ailleurs, comme le prévoit la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici les sommes versées aux membres du conseil municipal pour l'année 2019 :

| | VILLE Rémunération / Allocation de dépense | CONSEIL DES MAIRES – MRC des Laurentides Rémunération / Allocation de dépense | RITL (Régie intermunicipale des Trois-Lacs) Jetons de présence | RIDM (Régie intermunicipale des Monts) Jetons de présence | TOTAL Rémunération / Allocation de dépense |
|---|---|--|---|--|--|
| Maire | 79 900 \$ / 16 800 \$ | 2 040 \$ / 0 \$ | 400 \$ | 800 \$ | 83 140 \$ / 16 800 \$ |
| 1 ^{er} maire suppléant | 29 800 \$ / 12 000 \$ | 1 500 \$ / 800 \$ | | | 31 300 \$ / 12 800 \$ |
| 2 ^e maire suppléant | 24 100 \$ / 11 400 \$ | | | | 24 100 \$ / 11 400 \$ |
| Quatre autres membres du conseil | 22 600 \$ / 11 300 \$ | | | | 22 600 \$ / 11 300 \$ |

Quant aux listes des contrats sont publiées sur internet, tel que prévu aux articles 477.5 et 477.6 de la *Loi sur les cités et villes*.

Sur ce, le rapport de l'exercice financier 2019 se termine. Merci pour votre écoute.
Bonne soirée!